

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4253>



**Pour la section académique du  
SNES-FSU, le contenu actuel  
de la loi sur l'éducation ne  
convient pas ; il faut envisager  
la grève.**



Publication date: vendredi 16 novembre 2012

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La situation économique et sociale continue de se dégrader. Le chômage poursuit sa hausse, les plans sociaux se multiplient, les dirigeants d'entreprises remettent en cause les droits des salariés. Après la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) qui engage encore davantage la France sur la voie de l'austérité, le pacte de compétitivité répond aux attentes du patronat qui exige une baisse du coût du travail. Ce sont toujours les mêmes recettes qui sont appliquées : cadeaux aux entreprises sans contrepartie, aux dépens des finances publiques, des comptes sociaux et du pouvoir d'achat. Le gouvernement vient en effet d'annoncer 20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises, 10 milliards de réduction de dépense publique supplémentaire et une hausse de la TVA, l'impôt le plus injuste qui soit.

C'est cette politique qui conduit à la récession, à la spirale infernale déjà en œuvre dans plusieurs pays comme l'Espagne, le Portugal, la Grèce.

Bien au contraire, la France et l'Europe ont besoin d'une nouvelle politique monétaire, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement et favorisant le pouvoir d'achat. Une Europe fondée sur les solidarités et la justice sociale. Cela nécessite notamment la redistribution des richesses, une réforme fiscale d'ampleur intégrant une taxe sur les transactions financières, le contrôle de la finance et le combat de la spéculation. C'est la seule voie permettant de maîtriser la dette tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux.

Dans le domaine éducatif, si des premières mesures ont été prises tranchant avec la politique menée sous la présidence précédente (augmentation du nombre de recrutements, augmentation du nombre d'emplois, abrogation du décret sur l'évaluation, etc.) force est de constater que la préparation de la future loi d'orientation pour l'éducation ne répond pas aux besoins de l'école et de ses personnels, que le pouvoir d'achat des actifs et des retraités baisse fortement (stagnation du point d'indice depuis 2010, cotisations retraites en hausse, tva en hausse, hausse de la CSG pour les retraités, etc.)

Le SNES-FSU demande une loi et des mesures réglementaires qui répondent aux vraies attentes des personnels et des élèves :

Un renforcement du second degré en lui donnant les moyens de lutter contre l'échec scolaire et d'offrir à chaque élève les voies diversifiées d'accès aux qualifications ce qui est incompatible avec le délestage vers les Régions de l'enseignement professionnel (donc des LP et des BTS), l'augmentation de l'apprentissage, de l'orientation scolaire, de la lutte contre le décrochage scolaire.

La loi doit inscrire dans la continuité les parcours scolaires de la maternelle au supérieur en favorisant à chaque niveau les transitions et les poursuites sans nier les spécificités de chaque étape (maternelle, école, collège, lycée, supérieur) ni celle des métiers et des personnels. C'est incompatible avec la mise en place d'un collège qui serait une école primaire prolongée en favorisant la montée de professeurs des écoles au collège et le développement de la bivalence des professeurs de collège, avec des structures communes premier-2nd degré.

La loi doit garantir le statut de fonctionnaire d'Etat ou assimilé aux personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, de santé.

Des mesures ambitieuses doivent être prises pour répondre à la crise de recrutement qui frappe nos professions en mettant en place de véritables prérecrutements en cours de cursus universitaire, en plaçant le concours en fin de M2, en remettant en place une vraie année de stage (1/3 devant les élèves, 2/3 de formation) , en revalorisant nos salaires.

Des premières mesures doivent être prises dès cette année (par exemple l'abandon de l'épreuve de compréhension orale en LV, l'abandon du changement de discipline en STI, des allègements de programmes, etc.) et dans le cadre de la préparation de la rentrée 2013 pour revenir sur les aspects les plus nocifs de la réforme des lycées et de la réforme STI2D avant une remise à plat complète.

Les GT doivent être tous rétablis, les barèmes d'accès à la hors-classe doivent supprimer les avis donnés par les chefs d'établissement et les IPR et donner la priorité absolue à l'ancienneté.

Des décisions seront prises prochainement par le gouvernement, le SNES-FSU jugera celles-ci à l'aune de ces revendications.

Dès aujourd'hui, le SNES-FSU appelle les personnels à se préparer à toute éventualité et mènera campagne pour une action nationale incluant la grève.